

## Le lundi 25 novembre 2019

Bonjour chers parents,

### **RAPPEL - Lundi 2 décembre – journée pédagogique flottante**

Prenez note qu'en raison de l'élection partielle prévue dans la circonscription de Jean-Talon, le 2 décembre sera une journée pédagogique.

### **SESSION D'ÉVALUATION DE DÉCEMBRE 2019**

#### **Horaire de la session d'évaluation**

L'horaire de la session d'évaluation a été placé sur le site Internet de l'école. [Vous pouvez le consulter en cliquant ici](#). De plus, tous les enseignants ont informé les élèves de la date de leur évaluation respective. En regardant l'agenda de votre jeune, vous devriez y retrouver l'ensemble de l'information.

Vous constaterez qu'il y a peu d'évaluation les après-midis, et ce, afin que les élèves puissent se préparer pour l'évaluation du lendemain. Nous suggérons donc que les jeunes **retournent à la maison en après-midi pour étudier**, dans la mesure du possible.

#### **En cas de tempête – session d'évaluation**

S'il devait y avoir une tempête qui engendrerait la fermeture de l'école pendant la session d'évaluation de décembre, la journée annulée sera reprise dans la semaine du 13 janvier. Nous vous ferons connaître la date exacte au retour du congé de Noël. Conséquemment, on demande aux élèves de prévoir apporter à la maison les notes de cours ainsi que les volumes pour deux jours consécutifs d'étude, et ce, au cas où il y aurait fermeture d'école pour tempête.

#### **Appareil électronique – session d'évaluation**

En classe, lors des évaluations, il est strictement interdit d'avoir un appareil électronique qui n'a pas été préalablement autorisé dans le cadre d'un plan d'intervention. Ceci inclut les téléphones cellulaires et les montres intelligentes.

#### **Horaire de la cafétéria – session d'évaluation**

Du 16 au 19 décembre, la cafétéria servira uniquement des repas froids et elle sera fermée le 20 décembre.

#### **Transport scolaire – session d'évaluation**

Du 16 au 19 décembre, le transport scolaire fonctionnera comme d'habitude. Toutefois, il n'y aura aucun transport scolaire le vendredi 20 décembre.

## Règles portant sur l'absentéisme des élèves lors d'évaluations (Article 14.4 de notre code de vie)

Le présent article concerne les sessions d'examens (décembre et juin) et les évaluations hors session en cours d'année (gels d'horaire).

- A. L'élève qui est absent à une évaluation concernée par cet article devra justifier son absence pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :
- un problème de santé suffisamment sérieux pour obtenir une recommandation écrite d'un médecin confirmant l'empêchement de faire l'examen (billet médical obligatoire);
  - la mortalité d'un proche parent (*un certificat de décès pourrait être exigé*);
  - une convocation d'un tribunal;
  - une participation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale, comme une compétition sportive, une manifestation artistique, etc.

**Ce sont les seules raisons acceptées et pour lesquelles un arrangement peut-être convenu avec la direction. Une absence justifiée par un motif autre que ceux précédemment mentionnés générera un résultat de 0% pour la matière ou la compétence concernée.**

- B. L'élève qui est absent à une évaluation ne peut justifier son absence pour des motifs de voyage ou de vacances.

## AUTRES INFORMATIONS

### Abonnement gratuit à la Bibliothèque Monique-Corriveau

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Québec de la Commission scolaire des Découvreurs, nous sommes heureux de vous annoncer que tous nos élèves ont maintenant un accès gratuit au réseau des bibliothèques de Québec. Nous vous invitons à accompagner votre enfant à la [Bibliothèque de Québec](#) pour compléter son abonnement et récupérer sa carte.

Votre enfant est déjà abonné :	son dossier a été mis à jour.
Votre enfant n'est pas abonné :	la mise en vigueur de l'abonnement se fait sur une base volontaire dans une bibliothèque du réseau.
<b>Votre enfant ne réside pas à Québec mais étudie à l'école De Rochebelle :</b>	il pourra s'abonner gratuitement pour l'année scolaire en cours. La mise en vigueur doit s'effectuer en bibliothèque <b>avant le 31 décembre 2019</b> . L'abonnement non-résident sera tarifé après cette date.

La Commission scolaire des Découvreurs a communiqué les renseignements personnels des élèves de l'école De Rochebelle à L'Institut Canadien de Québec, organisme culturel gestionnaire de la Bibliothèque de Québec. Il s'agit d'une entente écrite conclue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, dans le but de favoriser l'accès aux services offerts gratuitement dans les 26 bibliothèques du réseau.

### Webinaire : Mon enfant/adolescent est anxieux : que faire pour l'aider à mieux gérer son anxiété?

Comme plusieurs parents, il vous est déjà arrivé de vous poser cette question. Afin de vous aider à trouver des réponses, le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement offre en soirée, le 2 décembre prochain, un webinaire gratuit à l'attention des parents.

Voici une brève description du contenu de cette formation :

Normale et saine à la base, il arrive que l'anxiété prenne des proportions inquiétantes chez les enfants et les adolescents. Comment les aider à mieux la gérer? Cette formation vise d'abord à mieux comprendre en quoi consiste cette émotion et comment elle se manifeste. Dans un deuxième temps, des stratégies et outils seront offerts afin d'aider les parents à aider leurs jeunes anxieux.

Voici le lien à utiliser <https://www.cqjdc.org/formations.html#20191202> si vous désirez obtenir plus de détails et vous inscrire à cette activité.

### **Conférence offerte aux élèves de 3<sup>e</sup> secondaire**

Comme chaque année, l'école secondaire De Rochebelle a eu la chance d'accueillir, les 11 et 12 novembre dernier, l'équipe de la Fondation Jeunes en tête dans le cadre de leur tournée Solidaires pour la santé mentale.

Ce sont tous les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire qui ont bénéficié de l'animation donnée par les intervenants de la fondation ayant pour sujet « La dépression est réversible » et visant à sensibiliser les jeunes à la nécessité de prendre soin de leur santé mentale.

La conférence a permis de démystifier la dépression à l'adolescence et d'outiller les jeunes pour aller chercher de l'aide en cas de besoin. Grâce au programme Solidaires pour la santé mentale, la Fondation Jeunes en tête se positionne comme un leader en matière de prévention de la détresse psychologique chez les jeunes depuis plus de 20 ans.

En accueillant la Fondation Jeunes en tête, l'école secondaire De Rochebelle se démarque et agit comme acteur de changement pour la santé mentale des jeunes.

Salutations.



Daniel Lemelin  
Directeur